



L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI



SADC Aujour'hui Vol. 15 No 3 Avril 2013



BRICS et l'Afrique Partenariat pour le développement

par Kizito Sikuka

ALORS QUE l'élan de reconstruction des affaires globales s'accélère, les économies nouvelles et l'Afrique explorent de nouveaux modèles et approches vers un système plus équitable et inclusif qui promeut le développement socio-économique durable.

Les économies nouvelles, composées du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (communément appelées les BRICS) ont réaffirmé cet objectif commun de développement global, parité et coopération durant le 5^{ème} Sommet BRICS tenu à Durban, Afrique du Sud fin mars.

Dans un communiqué surnommé "Déclaration eThekweni" publié tout de suite après le sommet historique – qui a vu l'Afrique faire une première apparence à la session – les pays BRICS ont déclaré qu'ils sont engagés "à augmenter nos obligations" avec l'Afrique pour débloquer le potentiel de coopération, ainsi que de trouver des solutions durables aux difficultés qui affectent les régions en voie de développement.

Notant que l'Afrique est confrontée à des problèmes de développement d'infrastructure en raison de l'insuffisance de financement à long terme et d'investissement direct étranger, en particulier l'investissement dans le capital social, les pays BRICS ont décidé de fonder une banque de développement visant à contribuer au développement de l'infrastructure en Afrique.

Le développement de l'infrastructure est critique pour la réalisation de l'intégration africaine et le programme d'industrialisation.

"En mars 2012, nous avons chargés nos ministres des finances d'étudier la faisabilité et la viabilité de l'établissement d'une nouvelle banque de développement afin de mobiliser les ressources pour les projets de développement durable et d'infrastructure dans les BRICS et autres économies nouvelles et pays en voie de développement, compléter les efforts existants des institutions financières multilatérales et régionales pour la croissance et le développement global," ont déclaré les dirigeants des BRICS dans un communiqué.

"Suite au rapport de nos ministres des finances, nous sommes satisfaits que l'établissement d'une nouvelle banque de développement soit faisable et viable. Nous avons convenus de fonder la nouvelle banque de développement."

Bien que le lieu et autres détails de la banque soient encore à finaliser, les dirigeants ont précisé que la contribution initiale à la banque devra être importante et suffisante pour que la banque soit efficace dans le financement d'infrastructure.

Le Président sud-africain, Jacob Zuma, nouveau président des BRICS, a favorablement entériné la décision d'établir la banque, en disant qu'elle peut aider à forger un nouveau modèle pour l'Afrique dans lequel les projets couvrant plusieurs pays puissent bénéficier de financement.

suite page 2...

| | |
|------------------------|-----|
| POLITIQUE | 3 |
| COMMERCE | 4 |
| INFRASTRUCTURE | 5 |
| TOURISME | 6 |
| ÉNERGIE | 7-9 |
| INTÉGRATION | 10 |
| COOPÉRATION | 11 |
| RESSOURCES NATURELLES | 12 |
| PAIX & SÉCURITÉ | 13 |
| ÉLECTIONS | 14 |
| ÉVÈNEMENTS | 15 |
| L'HISTOIRE AUJOURD'HUI | 16 |

BRICS et l'Afrique Partenariat pour le développement

Il explique que la contrainte majeure pour le financement d'infrastructure en Afrique résidait dans le fait que la plupart des institutions financières internationales étaient souvent impartiales envers le financement de projets dans un seul pays, plutôt que ceux couvrant un nombre de pays.

"Le processus des BRICS pourrait mener à un modèle de financement qui ferait la promotion de davantage de projets multi-pays et accélérerait le rythme de l'intégration régionale," dit-il, ajoutant que l'Afrique devrait profiter de cette facilité pour stimuler le commerce et renforcer l'intégration.

L'établissement d'une banque de développement des BRICS est supposé fournir un soulagement important pour la majorité des pays africains, considérant que le continent a peu bénéficié des autres institutions financières internationales telles que le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) en raison de certains facteurs, entre autres de conditions de prêt rigoureuses ainsi que de mesures de financement fragmentées.

Cependant, plutôt que d'attendre les réformes des institutions financières multilatérales existantes, les pays du groupe des BRICS ont décidé d'agir et d'établir une banque de développement pour promouvoir la croissance socio-économique dans les régions en voie de développement, réorganisant ainsi les affaires globales.

Néanmoins, le groupe des BRICS a réitéré son appel pour la réforme des institutions financières internationales afin de les rendre plus représentatives et qu'elles reflètent l'influence croissante des BRICS et autres pays en voies de développement dans les affaires globales.

"La réforme du Fond Monétaire International devrait renforcer la voie et la représentation des membres les plus pauvres du FMI, y compris l'Afrique Sous-Saharienne," expliquent les BRICS, ajoutant que

la sélection de leadership devrait être effectuée en usant d'un processus public, transparent, sur mérite et véritablement accessible aux candidats des économies de nouveaux marchés et des pays en voie de développement.

Sur la sélection d'un nouveau directeur-général pour l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le groupe des BRICS a indiqué que le poste devrait être rempli par un candidat venant d'un pays en voie de développement.

Depuis la formation de ces institutions, les postes supérieurs n'ont jamais été occupés par un candidat originaire d'un pays en voie de développement, d'où le soupçon que ces institutions ont pour tâche de servir une infime sélection de pays au dépend de la majorité.

En ce qui concerne la politique globale, le groupe des BRICS a réaffirmé la nécessité d'une réforme compréhensive du Conseil de Sécurité des Nations Unies, en vue de le rendre plus représentatif, efficace et efficient, afin qu'il puisse être sensible aux problèmes globaux.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a été accusé de "vivre dans le passé" et de "traiter les pays différemment", d'où l'appel pour des changements urgents au conseil pour le rendre plus démocratique et crédible.

Le conseil, dont la responsabilité primaire est de maintenir la paix et la sécurité internationales, est composé de cinq membres permanents ainsi

que de 10 membres non-permanents qui siègent pour des mandats de deux ans.

Les cinq membres permanents sont la Chine, la France, la Russie, le Royaume Uni et les États Unis. Les autres membres qui siègent actuellement sont l'Argentine, l'Azerbaïdjan, l'Australie, le Guatemala, le Luxembourg, le Maroc, le Pakistan, la République de Corée, le Rwanda et le Togo.

Dans le cadre de la Charte de l'ONU, tous les membres de l'ONU conviennent d'accepter et d'exécuter les décisions du conseil, et bien que tous les autres organes de l'ONU fassent des recommandations aux gouvernements, seul le conseil a le pouvoir de prendre des décisions que les états membres sont obligés d'exécuter.

C'est ce modèle de répartition que la majorité des pays en voie de développement réfutent et veulent examiner pour garantir l'égalité. Par exemple, ils exigent un siège permanent réservé aux pays en voie de développement.

En ce qui concerne le changement climatique, le groupe des BRICS s'engage à travailler avec l'Afrique et autres parties prenantes afin de garantir qu'un accord global soit atteint d'ici 2015.

Les pourparlers sur le changement climatique sont en cours, bien que difficilement puisque la majorité des nations développées refusent de tenir leurs engagements, en particulier d'augmenter le financement des pays en voie de développement et

de réduire les émissions de gaz de serre qui sont la cause du changement climatique.

Les pays en voie de développement, en particulier en Afrique, sont les plus affectés par le changement climatique en raison de ressources limitées, alors qu'ils contribuent le moins aux émissions de gaz de serre.

Sur les objectifs de développement internationalement convenus, y compris les Objectifs de Développement du Millénaire (ODMs), le groupe des BRICS précise que "l'Afrique et les autres pays du sud en voie de développement, ne peuvent atteindre seuls les ODMs et que par conséquent la centralité de l'Objectif 8 sur les Partenariats Globaux pour le Développement afin de réaliser les ODMs devraient demeurer au Coeur du discours de développement global pour le système de l'ONU."

De plus, le sommet exhorte les participants à accélérer les progrès de mise en oeuvre pour garantir que le but de 2015 soit atteint.

"À cet égard, nous soulignons que le programme de développement au delà de 2015 repose sur la structure ODM, maintenant le focus sur l'éradication de la pauvreté et le développement humanitaire, tout en abordant les nouveaux problèmes de développement prenant en considération les circonstances nationales individuelles des pays en voie de développement."

Le 5ième Sommet des BRICS a eu lieu le 27 mars sous le thème global, "les BRICS et l'Afrique: Partenariat pour le Développement, l'Intégration et l'Industrialisation".

Le Brésil accueillera le 6ième Sommet des BRICS en 2014 suite à la conclusion du premier cycle des Sommets des BRICS, où chaque membre a organisé un sommet.

Le mécanisme des BRICS vise à atteindre la paix, la sécurité, le développement et la coopération. Il cherche également à contribuer fortement au développement de l'humanité et d'établir un monde plus équitable et juste. □

Nouveaux domaines de coopération des BRICS

LE 5IÈME Sommet des BRICS a convenu d'étendre ses domaines de coopération pour couvrir:

- Le Forum de Diplomatie Publique des BRICS
- La Coopération Anti-Corruption des BRICS
- Les Companies et Entreprises Étatiques des BRICS
- Agences Nationales Responsables du Contrôle de Narcotiques
- Secrétariat Virtuel des BRICS
- Dialogue Politique de la Jeunesse des BRICS
- Tourisme
- Énergie
- Sports et Super Événements Sportifs

Le Secrétariat de la SADC modernise ses systèmes

LE SECRÉTARIAT de la SADC a complété un exercice de renforcement de capacité institutionnelle qui a vu l'organisation atteindre des performances internationales pour bonne pratique en comptabilité, vérification de compte, contrôles internes et approvisionnement.

Cet accomplissement fut rendu possible par un rigoureux processus de réforme, assisté par un programme important de renforcement de capacité financé par l'Union Européenne (EU) et le soutien du gouvernement allemand par le biais de la Société Allemande pour la Coopération Internationale (GIZ).

Suite à plusieurs années de travail intensif sur l'amélioration de sa capacité institutionnelle, le Secrétariat de la SADC fut officiellement reconnu en décembre 2012 comme détenteur de standards internationaux en comptabilité, vérification de compte, contrôles internes et approvisionnement.

De 2010 à 2012, le secrétariat de la SADC a travaillé sur l'adoption de nouvelles pratiques de gestion financière et de rédaction de rapport afin de renforcer ses fonctions financières et fournir une transparence et responsabilité financière améliorées.

Les réformes portaient sur la révision de la Charte sur l'Audit Interne, le développement de Termes de Référence pour l'audit externe du Secrétariat, et le développement d'une nouvelle Politique de Gestion de Risque d'Entreprise et d'une nouvelle Structure de Gestion de Risque d'Entreprise.

Les nouvelles réglementations entérinées par le Conseil des Ministres en août 2012, garantiront une gestion financière améliorée et une bonne gouvernance d'entreprise par la transparence, responsabilité financière et des contrôles financiers rigoureux.

Les réformes ont également vu l'introduction au sein du Secrétariat de la SADC d'une

culture de gestion basée sur les résultats.

Ces changements ont créé une plateforme organisationnelle stable, qui a renforcé les processus SADC de prise de décision pour des cadres prioritaires, allocation de ressource et gestion de programme – dont tous

soutiennent les objectifs d'intégration régionale de la SADC.

L'accomplissement de ce status a permis à la SADC d'entrer dans des accords de contribution directe avec l'UE pour une somme de €50 million afin de soutenir le processus

d'intégration régionale de l'Afrique Australe.

En satisfaisant ces standards et en atteignant ce statut, la SADC est désormais éligible pour recevoir et gérer des programmes d'assistance financière en utilisant ses propres systèmes et contrôles.

Ce type d'arrangement, dans le cadre des Accords de Contribution, permet à l'UE de fournir à la SADC une assistance financière plus directe et souple.

Le programme abordera également les facteurs clés de leadership, direction et gestion de performance pour renforcer la capacité institutionnelle du Secrétariat de la SADC.

Grâce à la GIZ, entre 2013 et 2016, l'Allemagne se concentrera sur le renforcement des connections entre le Secrétariat de la SADC et les États Membres, et soutiendra les efforts pour intensifier le dialogue politique entre les participants régionaux. □

L'UE A promis €84 million à la SADC dans le cadre du 10^{ème} programme du Fond de Développement Européen (FDE10), dont €50 million seront financés par les Accords de Contribution suivants:

- Coopération Politique Régionale, €18 million;
- Soutien à l'Intégration Économique Régionale, €20 million; et
- Projet de Préparation et Développement de Facilité, €12 million.

L'UE et l'Allemagne continueront de soutenir le développement organisationnel et le processus de changement dans la SADC à travers les activités suivantes:

- Développement d'un "groupe de réflexion" habilité à conseiller et guider les États Membres sur l'exécution d'un Programme Commun SADC;
- Recrutement d'un coordinateur principal régional de politiques, stratégies et programmes de processus d'intégration régionale;
- Prestation de services de soutien pour faciliter les services juridiques, administratifs, financiers et d'approvisionnement au conseil d'administration technique de la SADC et, l'organisation de conférences et réunions annuelles consultative des structures SADC de prise de décision; et
- Recrutement d'un directeur de programme professionnel pour planifier et budgétiser, faciliter le processus de mise en oeuvre, superviser les programmes prioritaires, et rendre compte des progrès dans la co-ordination et la co-opération avec les parties prenantes de la SADC.

Entre 2013 et 2015, le programme de développement de capacité institutionnelle financé par l'UE renforcera le processus de maintien de la conformité institutionnelle.

Élections pour un nouveau Secrétaire Général de la SADC

LE PROCESSUS pour élire le nouveau Secrétaire Général et l'adjoint de la SADC a commencé, avec au moins deux pays présentant leurs candidats pour le poste de SG.

Prenant la parole après la réunion du Conseil des Ministres tenue au Mozambique en mars, le Ministre angolais des affaires étrangères, Georges Chikoti a indiqué que la date butoire pour la remise des dossiers est déjà clôturée et que le processus de consultations et d'interventions parmi les États Membres a commencé.

Il nota que plusieurs candidats avait soumis leurs dossiers pour les deux postes supérieurs au Secrétariat de la SADC.

Le mandat du Secrétaire Général en exercice, Tomaz Salomão, se termine à la fin de cette année.

Salomão a assumé le maximum de deux mandats de quatre ans depuis sa nomination par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement en août 2005. Son mandat a été renouvelé en 2009 lors du Sommet tenu en République Démocratique du Congo. □

Budget SADC, plan d'action 2013/14 approuvé par le conseil

LE CONSEIL des Ministres de la SADC a approuvé le budget et le plan d'action de l'organisation pour 2013/14.

Selon un communiqué du président du Conseil et du Ministre mozambicain des Affaires Étrangères, Oldemiro Baloi, le budget SADC pour l'année suivante est évalué à US\$65 million.

Le budget sera financé par frais d'adhésion des pays (US\$33,7 million) et par les Partenaires Coopérants Internationaux qui sont supposés assumer US\$31.3 millions des dépenses.

Le Conseil a souligné que les coûts actuels de la structure SADC ne sont pas viables en raison de la demande accrue entre les coûts fixes relatifs aux opérations quotidiennes du Secrétariat et les coûts d'investissement concernant les programmes et les projets sur l'intégration économique. □

Poste frontière inclusif de Chirundu Point de référence pour l'intégration régionale et la facilitation commerciale

par Kizito Sikuka

LE POSTE frontière inclusif de Chirundu entre la Zambie et le Zimbabwe est un exemple pratique sur comment l'Afrique australe peut intensifier l'intégration et promouvoir le commerce régional.

Officiellement inauguré en novembre 2009 comme phase pilote de l'initiative frontière inclusive, le poste frontière de Chirundu a énormément promu la bonne circulation de produits et personnes à travers la région.

Selon le Ministère Zambien du Commerce, le trafic à Chirundu a plus que doublé entre 2009 et 2012.

Le Secrétaire Permanent, Stephen Mwansa, informe que la durée de dédouanement pour les camions de transport a été réduite d'approximativement six jours à moins de 24 heures. Les formalités de permis pour les passagers prennent désormais moins de cinq minutes par rapport à une heure précédemment.

Il explique que la réduction de la durée de dédouanement est essentielle pour maintenir les coûts des produits puisque la plupart des transporteurs déclarent en général sur les frais supplémentaires des clients.

"Environ 95 pourcent du volume de fret transporté dans la région est par route, et le tarif habituel pour un poids lourd stationnaire varie de US\$200 à US\$400 par jour," ajoute-t-il.

"Cependant, si le dédouanement d'un camion prend trois jours, le transporteur déclarera à l'importateur un coût supplémentaire de US\$600 à US\$1 200 pour le coût du poids lourd en arrêt à la frontière."

La Banque Africaine de Développement (AfDB) a acclamé le poste frontière inclusif de Chirundu comme exemple pour les autres régions, ajoutant que l'Afrique australe et le reste de l'Afrique devraient adopter des facilités similaires pour relancer



Chirundu, poste frontière inclusif entre la Zambie et le Zimbabwe promeut le commerce régional en Afrique Australe

le commerce sur le continent, jusque là entravé par la bureaucratie aux points d'entrée et de sortie.

Dans son rapport intitulé "Postes Frontières, Points de contrôle, et Commerce Intra-Africain: Problèmes et Solutions", la BAD admet que le concept de frontière inclusive a été impressionnant pour promouvoir le commerce régional grâce à l'élimination de barrières tarifaires et non-tarifaires à la frontière.

"Aujourd'hui, les camions en partance pour le nord sont inspectés et dédouanés uniquement du côté zambien, et les camions en partance pour le sud sont gérés du côté zimbabwéen, confirme le rapport.

La BAD explique que la bureaucratie et les long retards ont continué à freiner le commerce et la croissance économique en Afrique.

"En Afrique, la moyenne des transactions douanières impliquent 20 à 30 parties différentes, 40 documents, 200 éléments de données, desquels 30 sont répétés au moins 30 fois, et le ressaisissement au moins une fois de 60 à 70 pourcent de toutes les données."

Le rapport déclare que ces très longues procédures pourraient être réduites en introduisant des systèmes automatisés pour la vérification de document.

"De même, du temps et de l'argent pourrait être économisés en ne répétant pas le processus des deux côtés de la frontière. Les

points de contrôle frontaliers sont débordés, d'où les long retards. Un conteneur ou un camion peuvent attendre trois jours pour traverser une frontière en Afrique."

Dans le cadre du concept poste frontière inclusif, le droit de passage pour les voyageurs est émis en une fois vers un autre pays comparé à la situation actuelle où les voyageurs doivent remplir les formalités d'immigration et de douanes des deux côtés de la frontière.

Le poste frontière de Chirundu est un des projets pilotes de l'initiative du Corridor Nord-Sud, mis en place conjointement par la SADC, le Marché Commun pour l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

À long terme, le projet cherche à harmoniser les lois de douanes et d'immigration aux postes frontières au sein des trois communautés économiques régionales.

D'autres ports d'entrée identifiés pour la mise en place de ce concept inclut le poste frontière de Beitbridge entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, et le poste frontière de Kasumbalesa entre la Zambie et la République Démocratique du Congo.

Beitbridge et Chirundu sont considérés parmi les passages frontières les plus animés de l'Afrique sous-Saharienne avec des centaines de poids lourds commerciaux en partance vers le sud ou le nord passant

quotidiennement par les deux postes frontières.

Dans le cadre de l'initiative du Corridor Nord-Sud, COMESA-EAC-SADC ont identifié la modernisation de poste frontière comme l'une des initiatives pour améliorer l'infrastructure et augmenter le commerce intra-régional en Afrique de l'est et australe.

Plus de US\$1,2 milliard a été mobilisé comme financement initial pour la mise en oeuvre du projet Corridor Nord-Sud, qui traverse huit pays de l'Afrique orientale et australe.

Le Corridor Nord-Sud (également connu sous l'appellation Corridor de Durban) est le corridor le plus extensif de la région, connectant le plus grand nombre de pays en Afrique orientale et australe.

Il est connecté aux autres corridors y compris les corridors du Trans-Kalahari, Beira, Lobito, Dar es Salaam et Nacala.

Ce corridor est essentiel parce que l'Afrique du Sud est le plus important partenaire commercial africain pour la plupart des pays de la région et le port de Durban gère une importante portion du trafic transitaire pour les états enclavés.

Les programmes planifiés incluent la construction de plus de 8 000 kilomètres de route, la réhabilitation de 600km de chemin de fer et la modernisation du port de Dar es Salaam en République Unie de la Tanzanie – l'un des ports le plus grand et le plus actif en Afrique. □



Conférence sur l'infrastructure de la SADC

À L'OCCASION d'une conférence de haut niveau pour investisseurs prévue pour juin à Maputo, Mozambique, le secteur de l'infrastructure de la SADC est supposé attirer des investissements essentiels.

La conférence sur l'infrastructure fait partie d'un nombre d'initiatives du Secrétariat de la SADC pour attirer de potentiels investisseurs en Afrique australe conjointement au Plan Directeur 2012-2027 pour le Développement de l'Infrastructure Régionale de la SADC.

À la conférence d'investissement de Maputo, la SADC est supposée présenter son portfolio de 418 projets d'infrastructures dans six domaines prioritaires: énergie, transport, technologie de l'information et de la communication, tourisme, météorologie et hydrologie.

Ceux-ci incluent la proposition de projet d'hydro-électricité de Mphanda Nkuwa au Mozambique, le développement d'un programme de gestion de trafic dans la capitale seychelloise Victoria, la construction du Pont de Kazungula qui connecte le Botswana à la Zambie, et le développement de l'infrastructure régionale et nationale de la SADC de transmission intégrée à large bande.

Davantage de conférences d'investisseurs et de présentations itinérantes sont prévues pour l'Asie, les États Unis et certains pays européens plus tard dans l'année afin d'attirer des investissements en Afrique australe.

Le plan directeur d'infrastructure est un programme ambitieux pour développer l'infrastructure transfrontalière. Il s'agit de la structure pour la planification et la coopération parmi les États Membres et avec les partenaires au développement et le secteur privé.

Évalué à US\$500 milliard, le plan directeur de la SADC sera exécuté sur une période de trois

intervalles quinquennaux – court terme (2012-2017), moyen terme (2017-2022) et long terme (2022-2027).

Le plan directeur guidera la mise en oeuvre de réseau d'infrastructure transfrontière coordonnée, intégrée, efficace dans les six secteurs prioritaires.

Dans le secteur de l'énergie, le plan portera sur les domaines cruciaux de la sécurité de l'énergie, d'améliorer l'accès aux services d'énergie, en puisant dans l'abondance des ressources en énergie et d'augmenter l'investissement financier tout en renforçant la durabilité environnementale.

En ce qui concerne les sous-secteurs des réseaux de transport routier, ferroviaire, portuaire, de canaux et rivières et aérien, le Plan du Secteur de Transport portera sur quatre domaines clés, notamment l'amélioration de l'accès à la chaîne de valeur des corridors de

transport homogène; la réduction du coût de transport; le renforcement de la compétitivité et la prestation de services de transport sûrs et sécurisés.

Le Plan du Secteur de la Technologie pour l'Information et la Communication (TIC) aborde quatre domaines clés: garantissant l'accessibilité, y compris l'accès universel aux technologies TIC à bande large; accélérant l'intégration régionale grâce à l'interconnectivité à bande large au sein des états membres de la SADC; réduisant le coût de transaction commerciale; et améliorant la fiabilité et la sécurité de l'infrastructure des TIC.

Le Plan du Secteur de l'Hydrologie favorise cinq objectifs, notamment: l'augmentation du stockage général des eaux dans la région; l'irrigation des terres pour la sécurité alimentaire; la production d'hydroélectricité pour la sécurité

en énergie; l'accès accru à l'eau potable; et l'amélioration des services d'hygiène.

Le Plan du Secteur du Tourisme vise à parvenir au développement socio-économique renforcé; en facilitant une commercialisation jointe de la SADC en tant que destination unique; en augmentant les arrivées touristiques et l'engagement du tourisme à l'origine des marchés; et en développant le secteur du tourisme d'une manière environnementalement durable.

L'emphase pour le Plan du Secteur Météorologique porte sur la nécessité de garantir la disponibilité d'informations d'alerte précoce et opportune relatives à une météorologie défavorable et aux impacts de variabilité climatique. □

Plan de transport intégré pour le Corridor de Lobito

L'ANGOLA, LA République Démocratique du Congo et la Zambie ont convenu de développer un plan intégré pour la réhabilitation, le maintien et l'opération du réseau ferroviaire du Corridor de Lobito dans le but d'intensifier l'intégration et revigorer le commerce régional.

La décision fut prise à Luanda, Angola, en mars lors de la session inaugurale des ministres responsables du transport dans les trois pays.

Le réseau ferroviaire du Corridor de Lobito englobe les systèmes des Chemins de fer de Benguela, la Société Nationale de Chemin de Fer de la RDC et le Chemin de Fer de la Zambie.

Le plan intégré vise à fournir la ligne de transport ferroviaire la

plus courte et la plus efficace à partir du port de l'Angola vers la RDC et la Zambie.

Les trois pays conviennent également de coopérer dans la réhabilitation, l'entretien et la gestion du réseau

d'infrastructure routière le long du corridor.

Cette mesure vise à créer un réseau routier afin de promouvoir la circulation sans problème des produits, services et personnes à travers les trois pays. □

La BAD finance les études de projet d'électricité au Malawi

LE MALAWI a reçu une subvention de US\$3 million de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le but de financer des études de faisabilité pour la Centrale proposée d'Énergie Hydroélectrique de Kholombidzo.

La subvention vise à produire une étude de faisabilité lucrative pour le développement du projet

de production d'électricité sur la Rivière Shire, supposé contribuer à l'expansion de la capacité de production en électricité au Malawi et dans la région SADC.

Le coût total des études de faisabilité est estimé à US\$3,27 million, avec une contribution du gouvernement malawien se montant à US\$230 000. □

Bassin du Fleuve Zambèze

Parcs transfrontaliers cruciaux pour la gestion des ressources naturelles

par Eglène Tauya

L'ÉTABLISSEMENT DE zones transfrontalières de préservation est l'une des initiatives clés pour la gestion durable des ressources naturelles dans le Bassin du Fleuve Zambèze.

Les huit pays du bassin du Zambèze dépendent énormément sur l'exploitation des ressources naturelles et de l'environnement pour leurs économies, et prennent donc des mesures pour harmoniser des stratégies pour une gestion appropriée de ressources naturelles, dont nombre d'entre elles sont partagées.

Selon une nouvelle publication, le *Zambezi River Basin Atlas of the Changing Environment (l'Atlas de l'Environnement en Mutation du Bassin du Fleuve Zambèze)*, six zones transfrontalières de préservation (ZTFP) sont à des phases diverses de développement au sein du bassin du Zambèze.

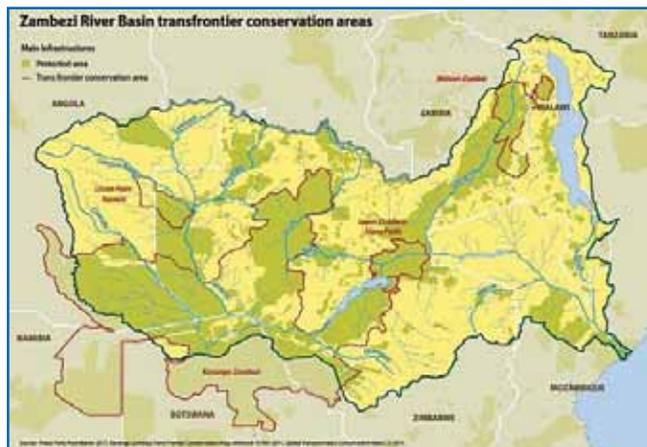
L'atlas rapporte que certains Protocoles ont été signés pour faciliter l'établissement des ZTFPs, tandis que d'autres accords sont encore en phase conceptuelle.

Ceux qui bénéficient des protocoles sont la ZTFP Malawi-Zambie, ainsi que ZTFP Kavango-Zambezi (KAZA) impliquant l'Angola, le Botswana, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe.

L'opération conjointe par les autorités du tourisme couvre la gestion de l'héritage culturel des communautés locales, la chasse et la pêche, et la préservation de la faune.

KAZA est le parc transfrontalier le plus vaste au monde et fut inauguré en mars 2012 par les ministres de l'environnement des cinq pays.

L'inauguration historique a suivi la signature du traité par les Chefs d'État et de Gouvernement des pays respectifs en août 2011.



Située dans les bassins des fleuves de l'Okavango et du Zambèze où convergent les frontières des cinq pays, la ZTFP KAZA couvre une superficie d'environ 444 000 kilomètres carré. Elle contient 36 parcs nationaux, des réserves d'animaux, des bureaux des eaux et forêts pour les communautés et des zones de gestion animalière.

La zone de préservation environnementale s'enorgueillit de nombreuses attractions touristiques telles que les Chutes Victoria entre la Zambie et le Zimbabwe, les peintures San sur roche au Botswana et la captivante population de la faune dans la région.

Cette forte concentration d'attractions est supposée créer un assortiment totalement nouveau d'opportunités touristiques en Afrique australe, présentant de nouvelles opportunités pour le développement socio-économique dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), d'où une intégration plus intense parmi les états membres.

Elle permettra également aux nations participantes de commercialiser ensemble leurs attractions, présentant aux touristes potentiels un large

éventail d'opportunités et d'expériences.

Les pays partenaires du KAZA ont identifié le tourisme comme l'un des moteurs clés pour le développement socio-économique dans la région en raison de l'intensité de ses effets multiples et sont déterminés à accélérer l'expansion de l'industrie du tourisme dans la région.

Le développement du KAZA reçoit le soutien de plusieurs partenaires au développement, avec le Ministère Fédéral Allemand pour la Coopération Économique et le Développement (BMZ) contribuant environ €15,5 million vers son développement réussi en mars 2013.

Le lancement du KAZA est désormais un repère à émuler pour d'autres pays dans le bassin et le reste de l'Afrique australe afin d'approfondir l'intégration et promouvoir le développement dans la région.

En 2009, les autorités du tourisme au Zimbabwe, Mozambique et Zambie sont parvenues à un accord pour établir la ZTFP ZIMOZA.

La ZTFP des plaines Liuwa-Mussuma impliquant l'Angola et la Zambie, et la ZTFP Selous-Niassa impliquant le Mozambique et la Tanzanie sont

d'autres propositions de parcs transfrontaliers dans le bassin du Zambèze.

La ZTFP des Plaines Liuwa-Mussuma abrite la population migratoire la plus large de bête sauvage bleue dans l'écosystème miombo en Afrique.

Chaque année d'énormes troupeaux de bête sauvage bleue émigrent de la Zambie vers l'Angola et vice versa, en traversant les plaines par milliers, se mélangeant très souvent aux zèbres sur les parcours.

Les gouvernements de l'Angola et de la Zambie travaillent vers l'officialisation de la ZTFP.

L'établissement des ZTFPs est fondé sur les idéaux de la SADC articulés dans le Protocole sur la Préservation de la Faune et l'Application de la Loi de 1999, qui engage les états membres à "promouvoir la préservation des ressources communes de la faune à travers l'établissement des zones de préservation transfrontalières".

Le *Zambezi River Basin Atlas of the Changing Environment*, premier de ce genre dans le bassin et en Afrique australe, est une initiative collaborative dont l'objectif est de fournir l'évidence scientifique sur les changements qui prennent place dans les ressources naturelles et l'environnement.

L'Atlas fut produit pour la SADC, la Commission des Cours d'eau du Zambèze (ZAMCOM), et les parties prenantes du bassin du Fleuve du Zambèze, par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) par le biais de son institut pour l'environnement, le Centre de Ressource I. Musokotwane sur l'Environnement pour l'Afrique Australe (IMERCSA) et le GRID-Arendal, tout deux centres de collaboration du Programme sur l'Environnement des Nations Unies (UNEP). sardc.net □

Le SAPP commande 2 000MW pour le réseau régional en 2013

L'AFRIQUE AUSTRALE est supposée commander des projets qui ajouteront environ 2 000 megawatts (MW) d'électricité au réseau régional cette année.

Le Pool d'Énergie de l'Afrique Australe (SAPP), qui coordonne le planning, la génération, la transmission et la commercialisation de l'électricité au nom des services publics des États Membres dans la région de la SADC, informe que l'essentiel du volume d'électricité nouvelle, proviendra de l'Afrique du Sud et du Botswana.

Prenant la parole lors d'une session du Groupe Thématique SADC sur l'Électricité, tenue à Gaborone, Botswana, en fin février, le Directeur du Centre de Coordination SAPP, Lawrence Musaba expliqua qu'Escom – Afrique du Sud injectera 923 MW, tandis que la Compagnie l'Électricité du Botswana ajoutera un total de 600 MW.

L'énergie de l'Afrique du Sud est supposée arriver à partir de la centrale thermique de Medupi, la centrale thermique de Komati et un autre projet d'énergie solaire, qui est en cours dans le pays. (Voir tableau ci-dessous)

Medupi contribuera 722 MW, Komati 101 MW, tandis que les 100 MW restants seront générés à partir du projet d'énergie solaire.

Le nouvel apport d'électricité au Botswana est supposée provenir du projet thermique de Morupela B déjà en construction.

La Zesco en Zambie ajoutera 180 MW à partir de son plan hydrologique de Kariba Nord, tandis que des producteurs d'énergie indépendants en Namibie et au Malawi ajouteront 60 MW et 60 MW respectivement au réseau régional.

L'électricité de la Namibie sera exploitée à partir du vent, alors que celle du Malawi proviendra de l'hydrologie.

Les producteurs indépendants d'électricité en République Unie de la Tanzanie et en Zambie ajouteront également près de 60 MW et 50 MW respectivement. L'électricité de la Tanzanie sera générée à partir du gaz, et celle de

la Zambie à partir de Ndola Energy.

SNEL de la République Démocratique du Congo injectera 55 MW grâce à la réhabilitation du projet du Barrage d'Inga.

Ce nouvel apport d'électricité devrait aider la région de la SADC à revigorer ses approvisionnements ainsi qu'à satisfaire partiellement sa demande croissante.

En 2012, le SAPP a pu ajouter un total de 1 031 MW. L'année prochaine, le pool régional d'énergie est supposé commander des projets qui ajouteront approximativement 4 620 MW. □

PROJETS DE PRODUCTION-OBJECTIF 2013

| No | Service public | Pays | Nom | Type | Capacité (MW) | Financement/Statut |
|--------------|----------------|----------|--------------|------------|---------------|--------------------|
| 1 | BPC | Botswana | Morupule B | Coal | 600 | Mise en service |
| 2 | IPP | Zambie | Ndola Energy | HFO | 50 | Mise en service |
| 3 | SNEL | RDC | Inga 1 | Hydrologie | 55 | Rehabilitation |
| 4 | IPP | Tanzanie | Mwanza HFO | Gaz | 60 | En construction |
| 5 | Escom | RSA | Medupi | Hydrologie | 722 | En construction |
| 6 | Escom | RSA | Komati | Hydrologie | 101 | En construction |
| 7 | Escom | RSA | Solaier | Solaire | 100 | En construction |
| 8 | IPP | Namibie | Vent | Éolienne | 60 | En construction |
| 9 | IPP | Malawi | Kapichira | Hydrologie | 64 | En construction |
| 10 | ZESCO | Zambie | Kariba Nord | Hydrologie | 180 | En construction |
| TOTAL | | | | | 1,992 | |

La RERA développe un plan stratégique quinquennal

L'ASSOCIATION RÉGIONALE des Régulateurs d'Électricité en Afrique Australe (RERA) développe un plan stratégique quinquennal qui résultera dans la réalisation de structures régulatrices d'énergie et facilitera la création d'un marché régional fiable de l'énergie d'ici 2017.

Le plan stratégique pour 2013-2017 visera à développer des structures régulatrices, des instruments et des méthodes pour promouvoir l'intégration régionale et l'harmonisation. Ceci est supposé faciliter le développement d'un marché régional de l'énergie fiable dans la SADC.

Il y a également des projets pour développer la capacité des régulateurs de la région en recommandant l'instauration de régulateurs nationaux autonomes dans la région et le développement d'un réservoir de connaissance d'information sur le secteur de l'énergie.

La RERA est présentement composée de 10 organes régulateurs: Angola, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, République Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Le Botswana, la République Démocratique du Congo, l'île Maurice et Les Seychelles n'ont pas de régulateurs d'énergie et sont à des stades variés de réformes du secteur de l'énergie.

Le Bureau pour la Réglementation de l'Électricité (BRE) de Madagascar n'est pas encore membre de la RERA.

Quatre des membres existants de la RERA sont des régulateurs d'électricité, cinq sont des régulateurs d'énergie et deux sont des régulateurs multi-secteur (énergie/eau).

Le plan envisage la promotion de l'accès universel aux services d'énergie moderne en facilitant le développement d'infrastructure de l'énergie pour les pays sous-

approvisionnés en énergie et en encourageant la migration vers des tarifs à coût réel, mais également de prendre en compte la population économiquement faible.

De plus, il existe des projets pour positionner la RERA pour proactivement influencer les développements dans le secteur de l'énergie dans la SADC. Ceci impliquera, entre autres, la transformation de l'organisation d'association de régulateurs en électricité, en association de régulateurs en énergie ainsi que de renforcer la communication et le plaidoyer des parties prenantes.

Le plan stratégique contenant les détails d'initiatives spécifiques dans le cadre de chaque objectifs stratégiques sera distribué aux partenaires coopérants et autres participants dès son homologation officielle par la Commission Exécutive de la RERA lors de sa première session à la fin de cette année. □

Marché du Jour Précédent – Le commerce régionale d'électricité

Le marché compétitif d'électricité permet aux états membres d'a

par Kizito Sikuka

L'AFRIQUE AUSTRALE continue de faire des progrès importants pour parvenir à un marché en électricité durable et compétitif qui permet aux pays membres de facilement vendre et acheter de l'électricité entre eux.

Le marché compétitif d'électricité, communément appelé "Day Ahead Market (DAM)" (Marché du Jour Précédent), fut mis en service en décembre 2009 et est administré par le Pool d'Énergie de l'Afrique Australe (SAPP).

SAPP est un organe régional qui coordonne le planning, la génération, la transmission et la commercialisation de l'électricité au nom des services publics d'États Membres en Afrique Australe.

Tous les services publics d'énergie de la SADC continentale, à l'exception de l'Angola, du Malawi et de la République Unie de Tanzanie, sont interconnectés à travers le SAPP, leur permettant de vendre de l'électricité parmi eux par le biais d'un marché compétitif.

L'analyste commercial en chef du SAPP, Musara Beta explique, dans une interview pour cette publication, que le DAM a permis aux services publics membres d'avoir un plus grand choix dans le commerce de l'énergie, en particulier pour déterminer les tarifs d'électricité.

Le DAM – qui est le premier marché compétitif d'électricité en Afrique – est mené avant le

début de chaque journée. Des contrats à terme sont établis pour chaque heure de la journée à venir.

Le DAM fixe les tarifs à partir de 11h le jour précédent, d'où le terme "jour d'avant", basé sur la production et les annonces de transaction d'électricité offertes à l'avance au SAPP.

Les tarifs du DAM sont déterminés sur une base horaire pour chaque membres exploitant un pool d'énergie.

Ceci, donc, signifie que le vendeur ne vendra uniquement son électricité qu'au prix fixé ou même supérieur puisque certains acheteurs auront formulé des offres pour la même quantité à un tarif plus élevé.

D'autre part, l'acheteur ne peut acheter de l'électricité qu'au tarif désiré ou même inférieur puisque certains vendeurs vendront la même quantité d'électricité à un tarif plus bas.

"Ceux (services publics) qui participent dans le marché compétitif ont réalisé d'énormes bénéfices financiers," explique Beta, ajoutant que dans le DAM il n'existe pas de manipulation de tarifs puisque l'offre du vendeur et de l'acheteur reste en accord avec leurs moyens.

À partir de février 2013, le nombre de participants actifs sur le DAM s'est accru de six services publics par rapport à quatre en janvier 2013. Selon le SAPP, d'autres services publics ont exprimé le souhait de devenir membre.

"Le problème est que le commerce en électricité dans la majorité des pays de la SADC est règlementé," explique Beta, ajoutant que cela affecte la participation active de tous les services publics membres. Un autre problème est que le DAM en arrive à une période où la plupart des pays sont confrontés à une pénurie d'approvisionnement en

électricité, d'où la perception que ce marché est risqué.

"Malgré toutes ces difficultés, nous sommes tout de même satisfaits de la progression du marché compétitif," dit-il.

Il explique que depuis le lancement du marché compétitif en 2009, le SAPP a réussi à conclure des offres se montant à 216 Gigawatts (GW).

Cependant, du total de ces offres, en raison de certaines contraintes, seul environ 60,8 GW furent vendus de vendeur à acheteur, la principale étant le manque de voies de transmission et des corridors de transmission encombrés.

"Tous les volumes conclus n'ont pu passer, ce qui prouve le sérieux de l'impact des contraintes de transmission dans les transactions du DAM," précise Beta.

"Le potentiel de commercer dans le DAM existe mais la capacité actuelle de transmission ne permet pas aux états membres d'exploiter au maximum le marché compétitif. Le problème ne se pose pas avec le marché mais avec le système."

À cet égard, il explique que le SAPP travaille à la mise en oeuvre de projets de production d'énergie afin de revigorer la production d'électricité dans la région.

Des projets sont également en cours pour construire davantage d'interconnexion de transmission à travers les frontières des états membres, en particulier de connecter les trois pays membres non connectés – Angola, Malawi et Tanzanie – au réseau régional d'électricité.

Une intégration plus poussée sur le réseau du SAPP devrait garantir que toute nouvelle capacité de production installée dans n'importe lequel des trois pays soit également réalisée par les neuf autres membres du SAPP,



notamment le Botswana, la République Démocratique du Congo, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe.

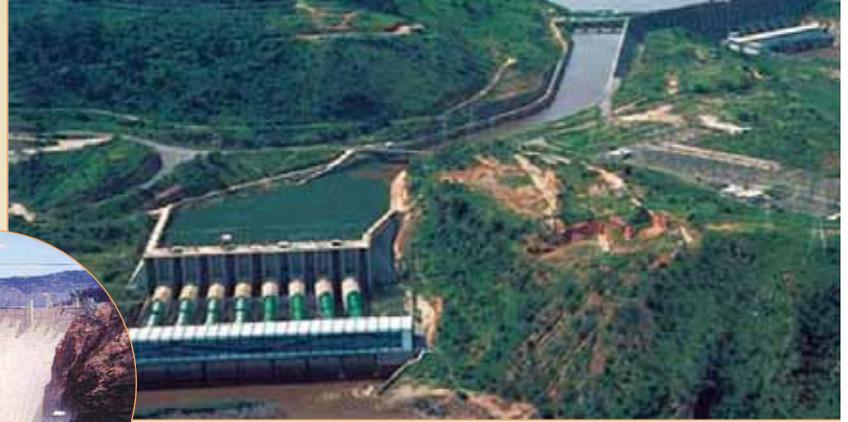
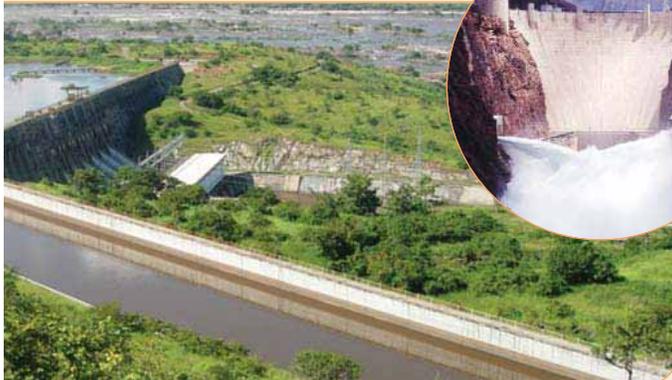
Une telle situation devrait donc, relancer le marché régional compétitif sur l'électricité, permettant aux états membres de facilement vendre et acheter mutuellement le surplus d'électricité.

Coup de pouce important...alors que SAPP, Norvège

LE MARCHÉ régional compétitif d'électricité est supposé enregistrer quelques améliorations importantes suite à la signature d'un accord de trois ans entre la Norvège et le Pool d'Énergie de l'Afrique Australe afin de soutenir le marché commercial de l'électricité.

L'accord, conjointement financé par la Norvège et la Suède, se monte à NOK35,25 million (environ US\$6,14 million) et couvre un éventail d'activités, y compris la mise en place du marché régional compétitif d'électricité ainsi que le renforcement de capacité et les problèmes de logiciels concernant le commerce en énergie.

nergie gagne du terrain acheter et de vendre



Les pays adoptent les lignes directrices transfrontalières de la RERA

SEPT ÉTATS Membres de la SADC ont adopté des directives communes gouvernant le commerce transfrontalier d'énergie.

Les directives pour les régulateurs nationaux furent développées par l'Association Régionale des Régulateurs d'Électricité de l'Afrique Australe (RERA), et adoptées par les Ministres de l'énergie de la SADC en 2010.

Les directives de la RERA sur le Commerce Transfrontalier d'Électricité en Afrique Australe visent à fournir un cadre favorable pour le commerce transfrontalier et l'investissement dans l'infrastructure qui réduira certaines des incertitudes dissuadant l'investissement et boycottant les efforts pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement par le biais du commerce transfrontalier.

Elle représente la première phase concrète pour harmoniser les systèmes nationaux de réglementations et en encourageant les grosses transactions transfrontalières en garantissant que les conditions réglementaires dans la région soient compatibles.

Il existe un grand nombre de propositions de projets transfrontaliers de production et transmission en Afrique australe qui stagnent en raison de contraintes de régulation, malgré qu'ils soient techniquement et économiquement faisables.

Dans la plupart des pays de la SADC, les autorités responsables pour la réglemen-

tation du commerce transfrontalier sont les régulateurs nationaux d'électricité, qui ont le pouvoir de prendre des décisions sur les tarifs, l'octroi de permis et les services standards. Cependant, les ministres de l'énergie de la majorité des Etats Membres de la SADC retiennent également certains pouvoirs de prise de décision.

Les membres de la RERA qui ont adopté les directives de mise en oeuvre sont les organes régulateurs du Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, la République Unie de Tanzanie, et la Zambie.

Un nombre d'autres Etats Membres de la SADC notamment le Botswana, Madagascar et Swaziland sont en cours d'établir des régulateurs séparés.

Les lignes directrices régulatrices de la RERA portent sur les décisions affectant le commerce transfrontalier, en dépit du fait que le décideur soit une agence indépendante ou le gouvernement.

Le but des lignes directrices, rédigées sous forme de principes, règles et procédures, est de garantir que des accords transfrontaliers efficaces ne soient pas limités par des processus flous ou compliqués pour prendre des décisions.

Les lignes directrices n'ont pas de statut juridique officiel sur les décisions de régulateurs nationaux individuels. Dans le but d'avoir un effet juridique, les régulateurs nationaux devront appliquer les directives dans leurs propres pays. □

"Nous travaillons dur pour connecter tous les services publics membres au réseau régional afin de promouvoir le partage du surplus d'énergie sur le DAM," souligne t-il.

Le DAM présente également de nombreux avantages, y compris la capacité d'ouvrir le secteur de l'énergie à de nouveaux participants et investissements.

Le manque d'investissement dans le secteur de l'énergie a été identifié comme l'un des facteurs principaux qui a contribué au déficit actuel d'électricité en Afrique australe.

"Nous avons peut-être quelques difficultés concernant le marché compétitif, mais nous ne capitulerons pas. Nous y parviendrons bientôt," conclut Beta. □

nt pour le marché compétitif régional d'électricité signent un accord de soutien au DAM

D'autres activités telles que la mise en oeuvre de projets de production d'électricité pour relancer la production dans la région, et la construction d'interconnexions de transmission supplémentaires seront également couverts dans le cadre de cet accord. Le projet fonctionnera de janvier 2013 à février 2016.

Le marché compétitif d'électricité, communément appelé Marché du Jour Précédent (DAM), permet aux services publics membres du SAPP de vendre le surplus d'électricité aux autres et de combler les déficits en achetant chez les autres.

Il est géré par le Centre de Coordination du SAPP à Harare, Zimbabwe.

Le SAPP est un organe régional qui coordonne le planning, la production, la transmission et la commercialisation d'électricité au nom des services publics gouvernementaux membres en Afrique Australe.

L'accord fut signé le 27 février à Gaborone, Botswana, par Lawrence Musaba, Directeur du Centre de Coordination du SAPP et Tove Bruvik Westberg, Ambassadeur de la Norvège au Mozambique. Le Groupe Thématique sur l'Énergie qui s'était réuni plus tôt le même jour a assisté à la cérémonie de signature. □

COMESA-EAC-SADC, négociations Tripartite de la ZLE en cours

LE FORUM de Négociation Commerciale Tripartite (FNCT) impliquant trois blocs commerciaux est désormais engagé dans la première phase de négociations pour lancer un marché intégré couvrant 26 pays en Afrique de l'est et australe.

Le Marché Commun pour l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la SADC mènent leurs négociations pour une Zone Tripartite de Libre Échange (ZLE) par phases progressives.

Selon un plan adopté au deuxième sommet commun des chefs d'état et de gouvernement des trois Communautés Économiques Régionales (CERs) tenues en juin 2011, les négociations seront menées en trois phases – phase préparatoire, phase I et phase II.



Secrétaire Général,
Tomaz Salomão



La phase préparatoire implique surtout l'échange de toute information pertinente, y compris les tarifs applicables dans chaque pays, ainsi que les données et les mesures commerciales.

Son but était de garantir que les trois communautés économiques régionales adoptent des termes de référence et des règles de procédure pour l'établissement du FNCT.

Cette phase a commencé en décembre 2011 et devait s'étendre sur une période de six à 12 mois. Suite à sa conclusion en novembre 2012, les négociations tripartites sont aujourd'hui en phase I des négociations.

Phase I couvrira les problèmes essentiels de la ZLE, notamment, la libéralisation des tarifs, les règles d'origine, les procédures douanières et la simplification de la documentation des douanes, les procédures de transit, les barrières non-tarifaires, les solutions commerciales et autres barrières techniques au commerce et résolution de dispute.

La facilitation du mouvement des entrepreneurs au sein de la région sera négociée parallèlement à la phase I.

Le dernier stade de négociations – phase II – couvrira les services de vente et les problèmes relatifs au commerce y compris les droits de propriété intellectuelle, la politique de compétition, et le développement et la compétitivité du commerce.

Conformément au plan, toutes les négociations pour la dénommée "Grande" ZLE devrait être terminées en 36 mois. Après quoi, COMESA-

EAC-SADC sont supposés inaugurer leur ZLE unique d'ici 2016.

Il est attendu de la ZLE proposée qu'elle renforce le commerce intra-régional en créant un marché sur grande échelle, une augmentation de disponibilité d'investissement, une compétitivité intensive et le développement d'infrastructure multi-régionale.

Le marché intégré serait composé d'une population combinée de près de 600 million de personnes et d'un Produit Intérieur Brut (PIB) d'environ US\$1 trillion.

Ceci ouvrira les frontières pour la moitié du continent, s'étendant sur la totalité des régions australe et orientale de l'Afrique – du Cap au Caire.

La "Grande" ZLE est dans le cadre de l'établissement d'une Communauté Économique Africaine et la Vision et Stratégie générale de l'Union Africaine présentée dans le Plan d'Action Lagos 1980 et le Traité d'Abuja de 1991.

L'Afrique vise à établir une zone de libre échange sur tout le continent d'ici 2017, et des accords régionaux tels que la ZLE Tripartite sont considérés comme la composante de base de la Communauté Économique Africaine. □

LA TRIPARTITE COMESA-EAC-SADC fut établie en 2005 avec pour objectif le renforcement et l'intensification de l'intégration économique des régions de l'Afrique australe et orientale.

Ceci est exécuté à travers diverses initiatives visant à harmoniser les politiques et programmes des trois CERs dans les domaines du commerce, des douanes et du développement de l'infrastructure, et de les mettre en place d'une manière coordonnée, et lorsque possible conjointement.

Le programme de la Tripartite est orienté et étayé par une vision robuste et une stratégie qui est mise en place à travers un programme de travail de grande envergure dont les piliers principaux incluent:

- harmonisation et amélioration de la fonctionnalité des accords et programmes régionaux de commerce, y compris l'établissement d'une ZLE Tripartite englobant ses 26 pays membres;
- renforcement d'une facilitation commerciale pour améliorer le flot des produits le long des corridors de transport en réduisant les périodes de transit et le coût des transactions;
- Planning joint et mise en oeuvre de programmes d'infrastructure, comprenant le transport en surface (route, chemin de fer, postes frontière, ports de mer) et aérien, TIC et énergie; et
- libre circulation des hommes/ femmes d'affaires au sein de la région Tripartite afin de faciliter la conduite des affaires.

La Tripartite adresse également les problèmes d'adhésions multiples à travers l'harmonisation des programmes dans les trois CERs. □



SADC, UE déterminées à relancer la coopération

par Kizito Sikuka

L'AFRIQUE AUSTRALE et l'Union Européenne se sont engagées à renforcer la coopération dans divers domaines socio-économiques afin de promouvoir le développement dans les deux régions.

La SADC et l'UE ont annoncé leur engagement lors d'un dialogue politique ministériel tenu à Maputo, Mozambique en fin mars. La réunion a marqué les 19 années de dialogue SADC.

Lors de la réunion, les deux régions ont signé un accord de €20 million qui devrait assister la SADC à mettre en place un nouveau programme intitulé Soutien pour l'Intégration Économique Régionale (SIER), qui vise à revigorer le commerce et intensifier l'intégration par l'élimination des barrières commerciales et l'amélioration l'environnement des affaires dans la région.

Le Secrétaire Général de la SADC, Tomaz Salomão a signé un accord au nom de la SADC tandis que le Chef de la Délégation de l'UE au Botswana, l'Ambassadeur Gerard McGovern représentait l'UE.

La SIER est supposée approfondir l'intégration économique régionale qui est le focus clé de la coopération SADC dans le cadre du 10^{ème} Fond de Développement Européen (FDE) et est basée sur le Programme Commun de la SADC et sur les priorités stipulées dans son Plan Régional Stratégique Indicatif pour le Développement (RISDP).

Le projet la SIER portera sur deux protocoles qui sont essentiels pour fournir la base l'intégration économique régionale – le Protocole Commercial de la SADC et le Protocole sur les Finances et l'Investissement – et soutiendra également les négociations et

l'exécution de l'Accord de Partenariat Économique (APE).

La SIER est supposée aborder les questions d'exécution de ces deux protocoles au niveau régional et en particulier dans le Secrétariat de la SADC.

L'objectif spécifique du programme est de créer l'environnement favorable par le biais du Secrétariat de la SADC pour renforcer la circulation des produits et des services au sein de la SADC, faciliter l'investissement, et obtenir des accords d'accès au marché compatible de l'Organisation Mondiale du Commerce entre les pays de la SADC APE et l'UE.

Sur le FDE 11, qui devrait couvrir la période 2014-2020, les organisations régionales ont convenu de commencer les consultations en avril afin d'identifier les priorités SADC pour le financement des sept prochaines années.

Les consultations seront terminées d'ici la fin de l'année et un accord a été rédigé pour garantir que le soutien porte sur le mandat principal de la SADC et la connection entre le développement national et régional.

En ce qui concerne le développement d'infrastructure, les deux régions ont convenu de travailler ensemble dans l'amélioration de l'infrastructure en Afrique Australe.

L'UE a déclaré qu'elle soutiendrait le Plan Directeur pour le Développement de l'Infrastructure Régionale récemment entériné et d'autres projets de développement d'infrastructure transfrontalière du Fond en Fidéocommis UE-Afrique pour l'Infrastructure.

Concernant le RISDP de la SADC qui est actuellement sous révision, les deux régions conviennent de l'importance d'une exécution efficace et orientée du plan directeur en tant que carte routière pour l'intégration économique de la

région.

La SADC a invité l'UE et d'autres Partenaires Coopérants Internationaux (PCIs) à partager des expériences et à soutenir le processus de révision.

Sur les négociations APE en cours avec l'UE, la SADC met l'emphase sur la nécessité de conclure les discussions dès que possible de manière à obtenir un résultat qui à long terme assisterait les pays en voie de développement.

Divers problèmes ont entravé les négociations, y compris comment naviguer les accords commerciaux nombreux et complexes en Afrique australe tout en maintenant la cohérence au sein de la région.

D'autres difficultés sur comment venir à bout des services, investissement et autres problèmes commerciaux tels que les règles d'origine, ainsi que certaines clauses du texte périodique APE qui semblent favoriser une partie par rapport à l'autre.

Le groupe négociateurs de la SADC se compose de l'Angola, Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie,

Swaziland et République Unie de Tanzanie.

Les autres pays de la SADC – Madagascar, Malawi, Île Maurice, Zambie et Zimbabwe – ont négocié sous l'égide du groupe Afrique de l'Est et Australe (ESA), tandis que le République Démocratique du Congo opère dans la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEMAC).

L'Afrique du Sud a participé au groupe SADC uniquement en tant qu'observateur puisque le pays possède déjà un accord commercial avec l'Europe.

Il a été convenu que les sessions auront lieu périodiquement avec une réunion des officiels supérieurs de la SADC-UE organisée sur une base annuelle, tandis que la session SADC-UE au niveau ministériel serait organisée tous les deux ans.

Le lieu des sessions alternera entre les régions de la SADC et l'UE. Cependant, la prochaine session des officiels supérieurs et la session au niveau ministériel auront lieu en 2014 et 2015, respectivement, à Bruxelles, Belgique. □



Afrique, Amérique du Sud Vers une coopération sud-sud



L'AFRIQUE et l'Amérique du Sud (ASA) ont commencé à mettre en oeuvre un total de 27 projets signés lors du 3^{ème} Sommet ASA tenu à Malabo, Guinée Équatoriale.

Les projets couvrent plusieurs domaines d'intérêt commun, y compris l'éducation et la culture, la paix et la sécurité, le renforcement d'institution, la gouvernance et

l'administration publique, le commerce, l'investissement et le tourisme.

D'autres secteurs sont l'infrastructure, le transport et l'énergie, la science et la technologie, l'agriculture et l'environnement, les questions sociales, la santé, le sport, la parité des sexes et la jeunesse. Le plan d'exécution sera pour la période 2013 - 2016. □

Revenu minier et développement économique

LA RELATION des gouvernements et des finances nationales avec les compagnies minières est en cours de révision dans plusieurs pays de l'Afrique australe, avec pour objectif d'augmenter les revenus et garantir un revenu régulier pour le développement national.

La Tanzanie, la Zambie et l'Afrique du Sud, entre autres ont révisé ou sont en cours de réviser les redevances minières, et le Zimbabwe met en place une politique d'abilitation économique par le biais de propriété partagée pour aborder les besoins de la population auparavant désavantagée.

Jacob Zuma, Président sud-africain déclare dans son allocution au Gouvernement en février que son ministre des finances commissionnerait une étude sur la politique des impôts pour cette année "afin de garantir que nous ayons une base de revenu appropriée pour soutenir les dépenses publiques."

"Une partie de cette étude évaluera le régime des redevances minières actuelles, quant à sa capacité de servir notre peuple comme il se doit."

L'Afrique du Sud est le plus gros producteur au monde de platine, chrome et manganèse, entre autres.

Selon le Département des Ressources Minérales, l'année dernière neuf puits de mine déficitaires en platine ont fermé, et Anglo-American Platinum, le plus gros producteur, a annoncé son intention de "mettre à l'arrêt" quatre puits, ce qui pourrait coûter 14 000 emplois, bien que l'unité Anglo diamond, De Beers, a annoncé qu'elle projette d'investir US\$2,3 milliard dans une nouvelle mine souterraine.

Selon Bloomberg, l'industrie minière en Afrique du sud emploie directement 500 personnes. Elle contribue

environ neuf pourcent du Produit Intérieur Brut (PIB) et génère deux-tiers des exportations.

Au début de l'exploitation diamantaire en Afrique du Sud en 1860, les fermiers Afrikaner fuyant l'autorité britannique se sont installés dans la vallée de Rustenburg et ont déplacé les communautés locales sans égards pour les droits traditionnels de propriété par le Bafokeng. Ils ont arpenté et inscrit des fermes au cadastre, les lôtissant entre eux.

Le chef de la région à cette époque, KgosMokgatle, que la propriété de la terre traditionnelle de Bafokeng allait probablement être saisie. Il a ordonné à de jeunes hommes de la communauté de marcher vers Kimberley, à 484km de là, pour travailler et gagner de l'argent qui fut accumulé dans un fond communautaire central pour acheter des fermes dans la région. La plupart des terres possédées par les Bafokeng ont été acquises de cette manière sur une période de 20 ans.

Aujourd'hui, grâce à une diversité de projets d'habilitation économique, la communauté du Bafokeng Royal détient des intérêts assez importants dans Implats, la nouvelle mine de platine Bafokeng Rasimone, et SA Coal Mining (Mine de charbon), ainsi que des intérêts dans les compagnies de premier ordre fournissant des services de téléphonie mobile et assurance.

Les zimbabwéens partagent la même histoire que d'autres peuples indigènes en Afrique australe qui furent chassés de leur terre pour faire place aux colons blancs.

Le Zimbabwe s'est embarqué dans une politique afin d'impliquer les indigènes zimbabwéens précédemment désavantagés dans les activités économiques du pays dans le but de garantir le développement



équitable des communautés grâce à la possession des ressources du pays.

Par le biais de la Loi du Zimbabwe sur l'Indigénisation et l'Abilitation Économique, voté en 2007 mais mise en vigueur à partir de 2010, les entreprises étrangères doivent vendre environ 51 pourcent de leurs intérêts aux zimbabwéens indigènes sur une période de quatre ans à partir de février 2011.

Les objectifs annuels d'indigénisation sont comme suit:

- Année 1 – 26% de participation;
- Année 2 – 36% de participation;
- Année 3 – 46% de participation;
- Année 4 – 51% de participation.

Diverses mesures ont été instituées pour garantir une participation très variée d'un large éventail de zimbabwéens indigènes, y compris l'introduction de gestion et de trusts pour employé actionnaire et de trusts pour communauté actionnaire.

Plus de 120 compagnies minières ont adhéré à la loi sur l'indigénisation et 400 trusts d'employé actionnaire ont été établis comme moyens pour la participation des communautés locales dans le capital des entreprises opérant sur leurs terres, Zimbabwe Platinum (Zimplats), en majorité détenu par le groupe sud africain de platine, Impala Platinum (Implats).

A ce jour cinq projets communautaires, d'un capital de plus de US\$100 million, ont été inaugurés par Président Robert Mugabe. Les gains d'une telle participation sont correctement justifiés et utilisés dans des projets qui profitent aux communautés.

La politique du gouvernement est que la direction et le personnel devraient acquérir un nombre d'actions inclus dans les 51 pourcent de condition d'indigénisation, alors qu'environ 10 pourcent de participaton dans les entreprises qualifiées devraient être alloués aux communautés.

L'argent s'accumulant dans les trusts d'une entreprise grâce à ces intérêts est déjà utilisé pour la provision d'infrastructure sociale et économique en accord avec les priorités des communautés concernées, telles que des écoles et autres institutions éducatives; des bourses éducatives; un soutien aux hopitaux et cliniques locaux; l'entretien des routes, les travaux d'hydrologie et les installations hygiéniques.

"Cet accord souligne notre engagement pour une bonne citoyenneté d'entreprise et établit la fondation pour la création d'une compagnie zimbabwéenne viable d'exploitation de platine capable d'attirer l'investissement nécessaire pour permettre de futurs bénéfices à nos actionnaires, le peuple du Zimbabwe, nos employés et la communauté locale," explique le directeur exécutif, Terence Goodlace. □

La Tanzanie dirigera les forces SADC d'intervention en RDC

LA RÉPUBLIQUE unie de la Tanzanie commandera le contingent militaire SADC en République Démocratique du Congo, comme faisant partie d'une force d'intervention internationale dont le déploiement fut approuvé par le Conseil de Sécurité des Nations Unies en mars.

Le Chef d'état major des Forces de Secours de la SADC, Brigadier Général Maaparankoe Mahao a déclaré que neuf États

Membres de la SADC ont promis du personnel à déployer lorsque la mission commencera.

Il s'agit de l'Angola, Lesotho, Malawi, Île Maurice, Namibie, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Mahao a précisé que le Mozambique, la Tanzanie et

l'Afrique du Sud ont promis des bataillons tandis que le Malawi et le Lesotho contribueront des compagnies. Le Zimbabwe s'est engagé à envoyer plusieurs unités pour rejoindre les forces.

Il a indiqué qu'il était difficile d'estimer le coût de la mission en RDC "car nous ne connaissons pas la durée de notre mission là bas.

"La situation de sécurité en RDC était l'unique point de discussion durant un Sommet Extraordinaire de la SADC tenu à Maputo en février.

S'adressant aux journalistes après la session, le Secrétaire Général de la SADC, Tomaz Salomão, explique que le plan de déploiement a été formulé et que les États Membres mettent des troupes à disposition.

"Il nous reste à attendre l'émission d'un mandat de l'ONU pour l'intervention militaire de la SADC qui ne doit pas être une invasion."

Salomão reconnaît la complexité de la situation en RDC, où la SADC a décidé de déployer une force d'intervention neutre dans une initiative jointe avec les Nations Unies.

En plus du mandat, il y a d'autres questions délicates sous discussion telles que la sécurité des soldats qui seront stationnés dans la partie est de la RDC.

"On ne peut simplement sélectionner des soldats et les envoyer dans une région instable. Nous devons travailler sur les questions de logistique et de sécurité," explique Salomão. Ces préparations incluent les procédures à suivre en cas de décès de tous membres de la force régionale.

La RDC a glissé dans le bouleversement politique l'année dernière lorsque les rebelles anti-gouvernement s'identifiant sous le nom Mouvement du 23 mars ont envahi et assiégé la ville de Goma, causant le déplacement de la population et la perte de vies et.

Les rebelles ont depuis menacé de marcher sur Kinshasa, capitale du vaste pays riche en minéraux.

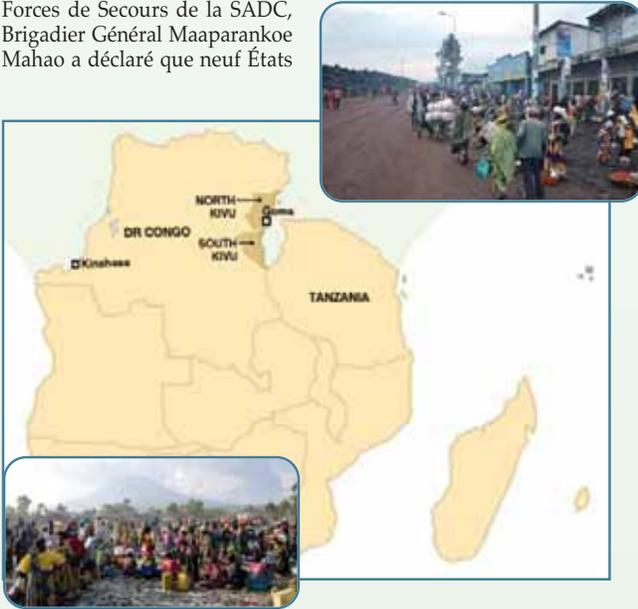
La SADC a demandé la cessation des hostilités et exigé une résolution pacifique et durable u conflit, disant qu'il peut être résolu par un dialogue collectif. □

Le Conseil de Sécurité de l'ONU approuve les forces d'intervention pour la RDC

LE CONSEIL de Sécurité des Nations Unies a unanimement approuvé une offensive inégalée par " brigade d'intervention " avec pour mandat d'opérer à l'est de la RDC.

Cependant, bien que la résolution habilitante autorise la toute première unité d'attaque de 2500 soldats à les rebelles dans la région est riche en ressource, avec ou sans troupes gouvernementales, sur "une base exceptionnelle et sans créer un précédent" pour les opérations ONU de maintien de la paix, il insiste sur une "stratégie précise de sortie" avant le délai d'un an d'expiration.

L'unité spéciale sera intégrée à la Mission ONU de Stabilisation en RDC (MONUSCO). Son objectif est de contrer les "activités de déstabilisation du Mouvement du 23 mars et autres groupes armés congolais et étrangers opérant dans la partie est du Congo," pour violations de la loi humanitaire internationale. *Xinhua.* □



Signature d'un plan sur la paix et la sécurité pour la RDC

LA SADC et d'autres organisations nationales et internationales ont signé un Plan de Coopération pour la Paix et la Sécurité en République Démocratique du Congo qui vise à résoudre le conflit dans la partie est du pays.

Signé en février en Éthiopie par la RDC, ses voisins dans la Communauté Économique des Pays des Grand Lacs (CEPGL) et la SADC, le plan offre des opportunités à toutes les parties prenantes pour s'engager à parvenir/travailler vers une paix durable en RDC.

Le plan a été signé par 11 pays de l'Afrique de australe et orientale, avec tous les signataires promettant de s'abstenir de soutenir les groupes de rebelles congolais. Cependant, aucunes des diverses milices rebelles congolaises n'étaient présentes lors de la signature.

Les Nations Unies de sont engagés à entreprendre une révision stratégique de des forces de maintien de la paix, la Mission de Stabilisation de l'ONU en RDC (MONUSCO).

L'ONU et l'Union Africaine sont des garants de l'accord. □





Le Zimbabwe ratifie la constitution provisoire

LES ZIMBABWÉENS ont voté en grand nombre en faveur d'une nouvelle Constitution durant le référendum de mars, pavant la voie pour les élections générales prévues plus tard dans l'année.

Selon les résultats publiés par la Commission Électorale du Zimbabwe (ZEC), un total de 3 316 082 de personnes ont voté durant le référendum tenu le 16 mars.

De la totalité des votes, 3 079 966 (93 pourcent) ont voté en faveur de la Constitution provisoire, tandis que 179 469 ont voté contre. Il y a eu 56 627 de votes rejetés.

Le scrutin était ouvert à tous les citoyens zimbabwéens âgés de 18 ans et plus pouvant présenter une identification valide, qu'ils soient ou non inscrits en tant qu'électeurs.

La participation des électeurs était supérieure au dernier référendum tenu en 2000 et aux élections générales de mars 2008 durant lesquels 1,3 million et 2,5 million de personnes respectivement ont voté.

La Constitution provisoire, dont le développement fut facilité par une commission parlementaire inter-parti, a depuis été officiellement publiée sous forme de Projet de Loi Constitutionnelle pour une période d'au moins 30 jours selon la loi.

Le Projet de Loi sera présenté à l'Assemblée le 7 mai pour débat et approbation finale par au moins deux-tiers de la majorité, et transmise ensuite au Sénat pour approbation par deux-tiers de la majorité, après quoi il sera envoyé au Président pour signature.

L'annonce de la date des élections harmonisées présidentielles/parlementaires/locales est prévue juste après que la nouvelle Constitution soit ratifiée. La durée du Parlement en cours se termine le 29 juin.

La Constitution provisoire remplacera l'actuelle Constitution de Lancaster, qui fut négociée à Londres avant l'Indépendance et a été amendée 19 fois depuis 1980.

La Constitution provisoire propose plusieurs mesures radicales, y compris le nombre de femmes en positions de prise de décision.

Le Parlement sera constitué de l'Assemblée Nationale et du Sénat. L'Assemblée Nationale sera composée d'un total de 270 membres, dont 210 MP élus par scrutin secret à partir des 210 circonscriptions à candidat unique et 60 femmes supplémentaires élues par représentation proportionnelle – six de chacune des 10 provinces administratives du pays.

Le Sénat comprendra 80 membres, six élus de chaque province au moyen d'un système de représentation proportionnelle, basés sur les votes pour les candidats représentant les partis politiques aux élections de l'Assemblée Nationale et sélectionnés à partir des listes de parti sur la base du système "zèbre" dans lequel "les candidats hommes et femmes sont inscrits alternativement, chaque liste ayant à sa tête une candidate."

Les observateurs électoraux de la SADC ont ratifié le référendum sur la nouvelle Constitution du Zimbabwe, exhortant les zimbabwéens à demeurer paisible avant le tournant décisif des élections générales plus tard dans l'année.

Dans une déclaration préliminaire issue à la conclusion du référendum, la Mission d'Observation Électorale de la SADC (SEOM) a applaudi l'administration paisible et disciplinée du référendum.

La SEOM a noté que malgré les inquiétudes concernant les ressources disponibles de la CEZ pour la préparation du référendum, les contraintes de



temps pour l'éducation civique des électeurs, et des médias polarisées, les préparations générales et les processus électoraux furent menés de manière crédible.

"En général, la mission a observé que le processus électoral a été mené d'une manière paisible, transparent et sans problème," déclare l'Honorable Bernard Membe.

"La Mission a observé que le processus de comptabilisation a commencé immédiatement après la clôture des bureaux de vote. Le procédé de comptabilisation a été mené selon la procédure."

Membe, qui a dirigé la mission d'observation de la SADC, est Membre du Parlement de la République Unie de la Tanzanie, et Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale.

La mission SADC a noté qu'au delà de l'adhésion générale aux instruments juridiques nationaux pertinent et des Principes et Directives de la SADC Gouvernant les Élections Démocratiques, certaines "des meilleures pratiques et leçons démocratiques" furent observées dans le référendum.

Celles-ci incluent la provision d'assistance logistique et matérielle adéquate par la CEZ afin de garantir que tous les citoyens en âge de voter puissent participer au référendum; une prompte accréditation des observateurs; la provision de plusieurs vagues de vote qui ont accéléré le processus électoral; l'usage d'encre indélébile pour éviter les votes doubles; l'usage d'urnes transparentes; et l'état

d'alerte élevé de la Police de la République du Zimbabwe pour fournir une sécurité adéquate.

La SEOM fut officiellement inaugurée à Harare le 10 mars et déploya 78 observateurs dans les 10 provinces du Zimbabwe. □

Élections présidentielle de Madagascar repoussées à juillet

LE PREMIER tour des élections de Madagascar a été repoussé au 24 juillet au lieu de mai en raison de problèmes logistiques, explique la Commission Nationale Indépendante de la Transition (CENIT).

Le président de la CENIT Atallah Beatrice déclare que le second tour, aura lieu, si nécessaire, en même temps que les élections parlementaires le 25 septembre. Le tour décisif fut initialement fixé pour le 3 juillet alors que les élections législatives étaient prévues pour juillet à l'origine.

Les deux principaux rivaux politiques à Madagascar ont résolu de ne pas se présenter aux élections présidentielles au milieu de pression régionale et internationale pour donner à la nation îlienne un nouveau départ après quatre ans de crise constitutionnelle.

Andry Rajoelina, Président de l'Autorité Transitionnelle, et l'ancien président Marc Ravalomanana ont tous deux déclaré qu'ils ne se présenteraient pas aux élections. □

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI

SADC Aujourd'hui Vol 15 No 2 Avril 2013

SADC AUJOURD'HUI est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SADC Secrétariat, SADC House, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana
Téléphone +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
Adel: registry@sadc.int Site web: www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR
Munetsi Madakufamba

COMITE DE RÉDACTION
Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admire Ndhlovu, Phyllis Johnson, Patience Ziramba, Teclar Mungwari, Wanjiku Nguqi, Nobuhle Sithole.

CONSEILLER À LA RÉDACTION

TRADUCTION
Marie-Laure EDOM

SADC AUJOURD'HUI est soutenu par le Ministère Norvégien des Affaires Étrangères, en soutien au Groupe Thématique sur l'Énergie de la SADC des Partenaires Internationaux de Coopération, qui est présidé par la Norvège.

© SADC, SARDC, 2013

SADC AUJOURD'HUI accueille les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sardc.net Connaissance pour le Développement, lié à www.sadcint

CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS
P1 brics.co.za, P Johnson, namibian.com; p4 northstar-alliance.org, news.zimonline.com, africanews.com, flickriver.com, wildzambezi.com; p5 sardc.net, angola.today.com; p8 internationalrivers.org, ecofriend.com, internationalrivers.org; p10 sadc.int, africa.com, illustrative options; p12 znccharare.co.zw, www.southafrica.net, www.gta.gov.zw, namibian.org, thezimbabwemail.com, sabc.co.za; p13 worldbank.org, tanzania.gotz, un.org; p14 thezimbabwemail.co.uk, thezimbabwemail.com, thezimbabwemail.com, eisa.org.za; p16 P. Johnson, tanzania.gotz, fcghana.com, opera.com

Abonnez-vous aujourd'hui
SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)
15 Downie Avenue, Belgravia, Box 5690, Harare, Zimbabwe
Tél: +263 4 791 141/791 143 Fax +2634 791 271
Adel: sadctoday@sardc.net
www.sardc.net
Connaissance pour le Développement

SARDC
Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe

www.sardc.net Connaissance pour le Développement

Évènements avril - juin 2013

| | |
|------------------------------------|---|
| Avril 15-17, Namibie | Forum SADC sur la Transition de Diffusion Digitale Les sociétés de diffusion de la SADC discuteront des activités qui garantiront que tous les pays membres soient prêts pour la transition de diffusion digitale |
| Mai 6-8, Zambie | Commission Technique SADC pour les Ressources Hydroliques La commission composée des experts techniques du gouvernement sur les eaux se réunissent une fois par an pour discuter de la gestion des ressources hydroliques dans la région, soumettant le rapport à la Commission des Ministres des Eaux de la SADC. |
| 8-10, Afrique du Sud | Forum Mondial Économique sur l'Afrique 2013 Le thème pour le forum de cette année est "Tenir la Promesse à l'Afrique." Seront présents à cette réunion diverses entreprises régionales et globales, des dirigeants de gouvernement et de la société civile pour approfondir le programme d'intégration de l'Afrique et renouveler l'engagement vers une croissance et développement durable. |
| 9-10, Zimbabwe | Atelier Régional Consultatif sur la révision 'à mi-terme du RISDP Cet atelier de deux jours permettra aux chercheurs des institutions de la région de contribuer directement au processus de révision du RISDP. |
| 14-16, Lesotho | Ministres de l'Énergie de la SADC Ministres de l'Énergie de la SADC se réuniront pour discuter de la situation de l'énergie dans la région, et des déficits prédominants d'électricité. La réunion sera précédée d'une réunion préparatoire des officiels supérieurs. |
| 15-17, Afrique du Sud | Les Femmes en Entreprenariat, Infrastructure et Développement de l'Énergie Durable La conférence vise à réviser les progrès globaux dans l'exécution des objectifs depuis l'appellation: 2012, Année Internationale de l'Énergie Durable. Les délégués évalueront l'infrastructure disponible et les opportunités d'énergie durable, et les impacts sur le développement social et économique des communautés. |
| 19-27, Ethiopie | 21ème Sommet de l'Union Africaine Coïncidant avec le 50ième anniversaire de l'OUA, les dirigeants africains discuteront des moyens d'intensifier l'intégration et avancer le développement. Le thème pour le jubilé est "Pan-Africanisme et Renaissance Africaine". L'Organisation de l'Unité Africaine fut établie le 25 mai 1963 avec pour programme politique de libérer le continent de la loi coloniale et de l'apartheid. Après y avoir réussi, elle fut transformée en Union Africaine en 2002 afin de poursuivre l'unité et le développement. |
| 20-24, Lesotho | Ministres SADC Responsables des Télécommunications, Postales et TIC Les ministres de la SADC discuteront de l'infrastructure des télécommunications dans la région et des projets pour soutenir les autres secteurs y compris le tourisme, le commerce et l'industrie. |
| 27-31, Angola | Ministres des Eaux de la SADC Les Ministres de la SADC responsables des ressources hydroliques se réuniront à Luanda afin de discuter le statut des eaux dans la région, et les progrès vers l'exécution du Plan Régional d'action Stratégique sur le développement et la gestion intégrée des ressources hydroliques. |
| Juin À confirmer, Mozambique | Sommet pour l'investissement de l'Infrastructure SADC La conférence cherchera à attirer les investisseurs potentiels pour le programme de développement de l'infrastructure régionale de la SADC, et sera suivie d'expositions itinérantes en Asie, Europe et les États Unis. |

50 ans après

Vision africaine pour le développement et la prospérité

IL Y a cinquante ans les dirigeants de 32 pays africains indépendants ont instauré l'Organisation de l'Unité Africaine le 25 mai 1963 à Addis Ababa, Éthiopie.

La vision des pères fondateurs de OUA était d'accélérer la libération politique des nations du continent africain encore sous le joug colonial, un but qu'ils sont parvenus à accomplir plus de 30 ans plus tard avec la fin de l'apartheid en 1994.

Ils se sont également engagé à promouvoir l'unité et la cohésion parmi les états africains nouvellement indépendants tout en avançant leur développement économique.

Le raisonnement des pères fondateurs était que la promotion de l'unité, l'intégration et la solidarité parmi les états africains était cruciale pour garantir l'avenir économique et politique à long terme du continent. C'est dans cet objectif que l'OUA fut reconstituée en tant qu'Union Africaine en 2002.

Aujourd'hui, la création de l'OUA est célébrée et commémorée tous les ans le 25 mai en tant que Journée de l'Afrique, quelque soit l'endroit où ils se trouvent ou leur situations, les africains célèbrent la libération du continent et le rêve de l'unité africaine.

Les trois états de l'Afrique australe étaient parmi les membres fondateurs de l'OUA – République Démocratique du Congo (appelée à l'époque Congo Léopoldville), Madagascar, Tanganyika et Zanzibar. Les deux derniers pays se sont unis l'année suivante pour former la République Unie de la Tanzanie.

Les nouveaux états indépendants furent confrontés à des tâches formidables telles que de développer leurs économies et transformer leurs sociétés tout en restant lourdement endettés envers les entités de l'ouest notamment la Banque Mondiale et Fond Monétaire International.

L'OUA joua un rôle essentiel dans l'éradication du colonialisme et de la loi minoritaire en Afrique.

Une Commission de Libération de l'OUA fut établie et accueillie dans la capitale tanzanienne, Dar es Salaam, pour fournir l'assistance matériel aux mouvements d'indépendance, en particulier ceux de l'Afrique australe qui

ont du prendre les armes pour libérer leur pays.

Les pères fondateurs de l'OUA y compris l'hôte, l'Empereur Haile Sélassié Ier d'Éthiopie, et les présidents fondateurs du Ghana et Tanganyika, Osagyefo Kwame Nkrumah et Mwalimu Julius Nyerere, étaient les partisans dirigeants du Panafricanisme dans la dernière moitié du 20^{ème} siècle. Sélassié Ier fut le premier président de l'OUA de mai 1963 à juillet 1964, suivi de Gamal Abdel Nasser d'Égypte (juillet 1964-octobre 1965) et Nkrumah (octobre 1965-février 1966).

L'Afrique du Sud devint la 53^{ème} nation à se joindre à l'OUA après avoir vaincu l'apartheid et élu un nouveau gouvernement démocratique en 1994, laissant uniquement le Sahara Ouest encore colonisé par le Maroc. Le Maroc s'est séparé de l'OUA dans une dispute à propos du Sahara Ouest.

L'OUA fut officiellement dissoute le 9 juillet 2002 par son dernier président, l'ancien président sud africain, Thabo Mbeki, et remplacée par l'Union Africaine.

À l'époque de sa dissolution, 53 des 54 états africains étaient membres de l'OUA.

Pour commémorer 50 ans depuis la fondation de l'OUA, divers évènements ont été organisés par la Commission de l'UA.

Ceux-ci incluent l'allumage symbolique des torches par tous les états membres. Les torches symbolisent le désir de l'Afrique d'inverser l'image négative actuelle de désespoir "dans le narratif réel d'opportunité et potentiel."

"Ces torches sont également le symbole de notre volonté collective de raviver l'avenir de l'Afrique," ajoute la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma. □



Une opportunité pour l'Afrique - Mbeki

"IL EST temps pour l'Afrique de prendre sa place légitime dans les affaires globales. Il est temps de mettre fin à la marginalisation de l'Afrique. Nous faisons appel au reste du monde de travailler avec nous en tant que partenaires." L'ancien président sud africain, Thabo Mbeki dans son discours lors de la dissolution de l'OUA et l'inauguration de l'Union Africaine, 9 juillet 2002 à Durban, Afrique du Sud.

JOURS FÉRIÉS DANS LA SADC POUR LA PÉRIODE

Avril-Mai 2013

| | | |
|----------|--|---|
| 1 avril | Lundi de Pâques | Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Angola |
| 4 avril | Journée de la Paix et de la Réconciliation | |
| 7 avril | Journée Sheikh Abeid Karume Journée de la Femme Jour Férié | Tanzanie Mozambique Mozambique |
| 8 avril | Jour Férié | Île Maurice |
| 11 avril | Ougadi | Zimbabwe |
| 18 avril | Journée de l'Indépendance | Swaziland |
| 19 avril | Anniversaire du Roi | Swaziland |
| 25 avril | Journée du Drapeau National | Swaziland |
| 26 avril | Journée de l'Union | Tanzanie |
| 27 avril | Journée de la Liberté | Afrique du Sud |
| 30 avril | Journée de la Jeunesse | RDC |
| 1 mai | Journées des Ouvriers | Lesotho, Zambie, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Tanzanie, Zimbabwe |
| | Journée du Travail | Angola, Botswana, Malawi, Madagascar, RDC, Île Maurice, Les Seychelles, Swaziland |
| 4 mai | Journée Cassinga | Namibie |
| 9 mai | Journée de l'Ascension | Botswana, Lesotho, Madagascar, Namibie, Swaziland |
| 14 mai | Journée Kamuzu Day | Malawi |
| 17 mai | Journée de la Libération | RDC |
| 19 mai | Dimanche Whit | Madagascar |
| 20 mai | Lundi Whit | Madagascar |
| 25 mai | Journée de l'Afrique | Angola, Lesotho, Namibie, Zimbabwe |
| | Journée de la Libéralisation de l'Afrique | Zambie |

Un avenir partagé au sein d'une communauté régionale